

# BAREME D'HONORAIRES

Prix maximum pratiqués

Types de prestations	Prix en Euros		Types de prestations	Prix en Euros	
	HT	TTC		HT	TTC
<b>Gestion de copropriété et ASL</b>			<b>Location saisonnière</b>		
<b>Frais généraux</b>			Honoraires d'administration du bien	20,90%	25%
Rémunération forfaitaire par lot principal/an	167 €	200,00 €	<b>Frais de rédaction d'acte supplémentaire ou d'avenant</b>	60,00 €	72,00 €
Rémunération forfaitaire par lot secondaire/an	83,00 €	99,60 €	<b>Gestion des sinistres</b>	Temps passé	
Rémunération minimum par immeuble	1 650,00 €	1 980,00 €	<b>Frais de procédures légales</b>	Temps passé	
Barème horaire applicable à toute prestation (heures ouvrables)	50,00 €	60,00 €	Ouverture procédure, constitution et suivi du dossier avocat	Temps passé	
Majoration de 25% pour les heures non ouvrables	62,5	75			
Gestion des sinistres	Temps passé		<b>Gestion locative (à la charge du propriétaire)</b>		
<b>Frais administratifs (applicable aux ASL uniquement)</b>			Honoraires fixés par tranche de loyer mensuel		
Photocopies à l'unité	0,15 €	0,18 €	de 0 à 500 €	6,67%	8%
			de 501 à 1 000 €	5,83%	7%
<b>Tenue des Assemblées Générales et Conseils Syndicaux</b>			au-delà de 1 000 €	5,00%	6%
Frais applicables uniquement pour les réunions "hors contrat"			Frais de rédaction d'acte	60,00 €	72,00 €
Tenue des AG et CS (heures ouvrables)	Temps passé		Les frais de rédaction de bail seront répartis selon la réglementation en vigueur : à partager par moitié entre le bailleur et le locataire.		
Tenue des AG et CS (heures non-ouvrables)	Majoration de 25%		<b>Gestion des sinistres</b>	Temps passé	
<b>Travaux</b>			<b>Travaux</b>		
Suivi des travaux votés en AG	2,5% TTC du montant HT des travaux		Suivi des travaux	2,5% TTC du HT des travaux	
Suivi des travaux après sinistre sur les parties communes	Temps passé		Suivi des travaux après sinistre	Temps passé	
<b>Frais de procédures légales</b>			<b>Frais de procédures légales</b>		
Ouverture procédure, constitution et suivi du dossier avocat	Temps passé		Ouverture procédure, constitution et suivi du dossier avocat	Temps passé	
<b>Prestations individuelles</b>			<b>Procédures impayés</b>		
<b>Procédures impayés</b>			Transmission du dossier à l'Huissier de justice	85,00 €	102,00 €
Mise en demeure	35,00 €	42,00 €	Saisine du tribunal	80,00 €	96,00 €
2eme relance	15,00 €	18,00 €	Protocole d'accord	30,00 €	36,00 €
3eme relance	15,00 €	18,00 €	Commandement de saisie	170,00 €	204,00 €
Sommation de l'article 19	120,00 €	144,00 €	Constitution et transmission du dossier à l'avocat	200,00 €	240,00 €
Sommation dans le cadre d'une SCI	130,00 €	156,00 €	Suivi du dossier avocat	Temps passé	
Sollicitation d'un Huissier de justice	200,00 €	240,00 €			
Saisine du tribunal	200,00 €	240,00 €	<b>Transaction d'immeuble à usage d'habitation, professionnel ou mixte</b>		
Protocole d'accord	200,00 €	240,00 €	Honoraires (non cumulatif) fixés par tranches de prix de cession		
Demande de renseignements hypothécaires	100,00 €	120,00 €	de 0 à 35 000 €	2 500,00 €	3 000 €
Inscription d'hypothèque légale	150,00 €	180,00 €	de 35 001 à 60 000 €	6,67%	8%
Commandement de saisie	150,00 €	180,00 €	de 60 001 à 120 000 €	5,83%	7%
Constitution et transmission du dossier à l'avocat	200,00 €	240,00 €	au-delà de 120 001 €	5,00%	6%
Suivi du dossier avocat	Temps passé		<b>Transaction de terrain</b>		
<b>Mutation de propriété</b>			Toute valeur de vente	8,33%	10%
Etablissement du pré-état daté (vendeur du bien)	250,00 €	300,00 €			
Etablissement de l'état daté (vendeur du bien)	250,00 €	300,00 €			
Actualisation de l'état daté (vendeur du bien)	100,00 €	120,00 €			
Opposition sur vente (vendeur du bien)	150,00 €	180,00 €			
Délivrance d'information pour constitution dossier DPE	50,00 €	60,00 €			
Délivrance d'un document (PV d'Assemblée, Carnet d'entretien...etc)	50,00 €	60,00 €			